

Image not found or type unknown



transcription d'un divorce

Par **sonia06200**, le **27/07/2011** à **17:56**

Bonjour, MAITRE

je voudrais savoir si 1 huissier fait partis de ses fonction pour faire une transcription d'un divorce reconnue en algerie. pour faire la transcription à NANTES sachant que je suis en invalidité et 1 enfant à charge, avec comme revenu que ma pension d'invalidité . et de me fournir une listes d'adresses sur NICE. éssperant avoir une réponse de votre part MAITRE.
.cordialement.

Par **Domil**, le **27/07/2011** à **18:39**

Non, un huissier n'a aucune compétence pour ça.